

FNADIR : l'apprentissage, de plus en plus reconnu

Jeudi 27 janvier 2011, Denis Jorel et Gilles Langlo présentaient devant le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) la Fédération nationale des associations régionales des directeurs de centres de formation d'apprentis (FNADIR), dont ils sont respectivement président et vice-président.

Celle-ci, comme l'indique son nom a pour but de représenter à l'échelle nationale l'ensemble des dix-neuf associations régionales des directeurs de centres de formation (ARDIR). Elle favorise la mise en commun d'expériences, d'innovations et réflexions, se présente comme source de propositions répondant aux besoins en matière d'apprentissage. Elle vise aussi à consolider le réseau des ARDIR.

En 2010, la FNADIR a organisé des rencontres avec les représentants de différentes institutions. Ainsi, par exemple, M. Lugnier, conseiller chargé de la formation professionnelle, a-t-il rencontré le ministre de l'Éducation nationale, ou encore M. Guyot, conseiller en charge de l'apprentissage, le secrétaire d'État à l'Emploi. Partenaire reconnu, la FNADIR a participé à la réflexion sur la mise en œuvre du bac pro en trois ans ou a fait entendre sa voix contre l'amendement du député Poisson, qui souhaitait confier l'inspection de l'apprentissage au CMA.

La présentation a permis de rappeler la tenue de journées nationales d'information et d'échanges à Paris, ainsi que de congrès dans les régions. Ceux-ci ont permis d'aborder diverses questions relatives à l'organisation des centres de formation des apprentis (CFA) : responsabilité et protection de directeurs, management des équipes et développement des compétences, échanges et mutualisation autour des bonnes pratiques de l'apprentissage, etc.

Denis Jorel et Gilles Langlo ont rappelé la place qu'occupe l'apprentissage dans la formation professionnelle des jeunes, laquelle repose sur le triptyque voie scolaire – apprentissage – professionnalisation. Cette place a considérablement gagné en importance, les effectifs de l'apprentissage parmi les filières professionnelles marquant une évolution de 225 000 à 418 000 apprentis sur la période 1990-2007, soit une augmentation de 85,8 %. L'apprentissage s'est donc considérablement développé et accueille en 2009 plus de deux tiers des jeunes en alternance.

L'apprentissage, qui s'impose comme un des modèles de l'alternance, repose sur un triple financement, venant à la fois des branches professionnelles, de la Région et de l'État. L'État vise d'ailleurs l'objectif d'un jeune sur cinq en alternance à l'horizon 2015 et un taux d'insertion de 80 %. Trois ans après la fin du contrat d'apprentissage, 86 % des jeunes sont en situation d'emploi. Les branches professionnelles y voient aussi un net intérêt, puisqu'il s'agit de former les jeunes en préparation du renouvellement des compétences.

Au terme de la présentation MM. Jorel et Langlo ont exposé une série de propositions de la FNADIR afin de développer l'apprentissage en France. À cette fin, il s'agit de renouveler l'image de l'apprentissage et d'améliorer l'information et l'orientation des jeunes. Il s'agit aussi d'améliorer la formation et l'accompagnement de l'apprenti(e) dans le cadre d'une démarche globale de qualité, ou encore d'inciter les acteurs économiques à s'engager dans l'apprentissage. La présentation invite, en outre, à améliorer l'organisation et le financement de l'apprentissage.

Le 16 février 2011, par Mickael Faujour